

QU'ON SE LE DISE...

Commune d'Aspres-sur-Buëch

Juillet 2019



Chères Aspriennes, chers Aspriens,

Comme tous les débuts de trimestre, la lecture de cette gazette va vous permettre de prendre connaissance des actualités communales.

Nous démarrons cet été 2019 avec bien sûr différentes manifestations en perspective mais surtout avec un grand chantier, à savoir les travaux d'extension des trois salles de classe de notre école.

Ces travaux n'empêcheront pas l'accueil des enfants dans les locaux de l'école par le service Actions/Jeunesse durant les vacances estivales. Un grand panel d'activités leur est d'ailleurs proposé.

Comme vous le voyez, l'équipe municipale continue à mettre tout en œuvre pour le bien être de chacun et pour faciliter la vie quotidienne. De leur côté, les bénévoles des associations organisatrices de diverses manifestations, animeront, comme chaque été, la vie du village. Nous les remercions chaleureusement pour leur dynamisme et leur implication.

Je vous souhaite un bel été et à nos amis touristes un agréable séjour dans le Buëch.

Je vous retrouverai, bien sûr, début octobre.

Votre maire,

Françoise PINET



LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL



Réunion du 11 Avril 2019

Tous les conseillers présents sauf Jean-Pierre MENUT (pouvoir à Françoise PINET), Céline PIERROT (pouvoir à Odile DURAND), Christian BRETON (pouvoir à Robert RICHIARDONE), Joris GIRARD et Julie GAY-PARA.

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ BUDGET PRIMITIF 2019

Budget - Commune -

Les prévisions de dépenses et de recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 560 322.59 €. Les prévisions de dépenses et de recettes d'investissement s'élèvent à 1 161 600.60 € équilibrées en recettes d'investissement.

Section fonctionnement : les propositions de dépenses prennent en compte les charges à caractère général, notamment l'entretien de la voirie, (réfection de l'allée des Moulottes Basses et de la partie basse du chemin de la Condamine), l'entretien des bois et forêts, les charges de gestion courante, la location d'un Algéco pendant la durée des travaux d'extension de l'école, les charges de personnel, un virement prévisionnel à la section d'investissement d'un montant de 856 204.59 € et le remboursement des intérêts d'emprunt.

Concernant les recettes, elles intègrent le report de l'excédent antérieur, le produit de la fiscalité, les repas de la cantine payés par les parents, les participations des communes aux frais de fonctionnement de l'école et de la cantine, les locations des immeubles et les dotations de l'Etat. Le budget est proposé sans hausse de la fiscalité.

Section investissement : les propositions de dépenses concernent principalement les travaux de l'extension des trois salles de classe de l'école et la création d'un préau, l'acquisition d'un tracteur pour les services techniques, les travaux d'accessibilité de l'école et de la Maison Pour Tous, la réhabilitation de la fontaine, la pose d'un poteau incendie, le remplacement du moteur de volée de la cloche de l'église et l'aménagement du Quartier du Parc. Seules les subventions acquises et en cours de versement ont été inscrites au budget.



Crédit photo : Christine GUEYRAUD

Budget - Eau et assainissement -

Les prévisions de dépenses et de recettes de fonctionnement s'élèvent à 138 711.92 €. Les prévisions de dépenses et de recettes d'investissement s'élèvent à 391 548.92 €.

Section fonctionnement : les principales dépenses de fonctionnement concernent la consommation électrique de la station d'épuration, l'achat de compteurs, l'entretien des réseaux, les analyses et la redevance versée à l'agence de l'eau.

Les tarifs fixés par la commune pour l'année 2019 restent inchangés, seules les taxes reversées à l'agence de l'eau ont été modifiées.



Crédit photo : Alain MICHEL

Section investissement : les dépenses inscrites concernent la pose de compteurs aux réservoirs des Sagnes et à Agnielles et la révision du schéma d'assainissement ainsi que la prévision des travaux en résultant.

Budget - Caisse des écoles -

Les prévisions de dépenses et de recettes proposées s'élèvent à 11 430.72 €. Les recettes équilibrent les dépenses par le versement de la subvention d'un montant de 7 629 € de la commune et par la reprise de l'excédent de 2018.

Budget - Enfance/Jeunesse -

Au niveau du fonctionnement les dépenses et les recettes sont proposées à hauteur de 265 441,79 €.

Elles intègrent, entre autres, au niveau des dépenses :

- la revalorisation de trois agents conformément à leur contrat à durée indéterminée et à la nomination de l'un d'entre eux en qualité de responsable du service à raison de 50 % de son temps plein,
- la cessation de mise à disposition de Madame Véronique Eyraud, responsable du service et de Madame Angélica Francou, agent d'entretien à compter du 1^{er} mars,
- le recrutement d'animateur pour compenser le mi-temps de l'animateur nommé responsable du service,
- des dépenses d'énergie en hausse significative du fait d'un retard de paiement de 2018,
- un virement prévisionnel à la section d'investissement de 44 737,79 € résultant notamment de l'excédent de 2018 soit 28 443,79 €.



Sortie à Marineland de l'accueil de loisirs

Les recettes sont composées essentiellement de la participation des parents, de la dotation de la communauté de communes selon les termes de la convention de restitution de la compétence et de la dotation de la CAF.

Au niveau de la section d'investissement est proposée une dépense de 3 120 € destinée à l'acquisition de matériel informatique.

↳ VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les taux de fiscalité appliqués en 2018 sont maintenus soit : Taxe Habitation 8.16 %, Taxe Foncière Bâti 16.72 %, Taxe Foncière Non Bâti 126.05 %. Le produit fiscal attendu est de 275 011 €.

↳ ATTRIBUTION DE SUBVENTION - BUDGET CAISSE DES ÉCOLES

- Caisse des écoles : 7 629 €
- Réseau d'Aide Spécialisé aux enfants en difficulté : 150 €
- Union sportive du Secteur du Buëch : 80 €

↳ DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION POUR L'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ ALBRAND

Montant prévisionnel de l'acquisition : 257 000 €

Montant de la subvention sollicitée auprès de la Région au titre du Fonds Régional d'Aménagement des Territoires (30 %) : 77 100 €



PROGRAMME ANNUEL D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE - CHOIX DES ENTREPRISES

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 19 mars pour analyser les deux offres parvenues en mairie :

- Routière du Midi : 44 865.90 € HT
- Colas Méditerranée : 55 292.00 € HT

Accord du conseil municipal pour suivre l'avis de la commission et choisir La Routière du Midi.

PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT POUR L'AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

La convention de partenariat signée en octobre 2015 avec le Département est caduque. Le conseil municipal doit délibérer de nouveau afin que la commune puisse demander une subvention pour l'aide à la pratique sportive. Cette année l'école a pour projet pédagogique des activités natation et escalade pour les élèves de primaire en juin 2019.

Les informations suivantes ont été données :

↳ VÉTUSTÉ DE LA CHAUDIERE DE L'ÉCOLE : Un professionnel doit se rendre sur les lieux le 18 avril à 14 heures pour donner un avis sur l'installation d'une chaudière bois à copeaux.

↳ RÉALISATION DU MARQUAGE AU SOL DES ARRÊTS DE CAR SUR LA RD1075

↳ RÉHABILITATION DE LA FONTAINE DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE : remerciements à Monsieur Gilbert MATHIEU pour son aide pour le déchargement des pierres et sa présence.

↳ FERMETURE DU CAMPING DE L'ADRÈCH



Réunion du 23 Mai 2019

Tous les conseillers présents sauf Jean-Pierre MENUT, Céline PIERROT (pouvoir à Françoise PINET), Christian BRETON, Joris GIRARD et Julie GAY-PARA.

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ EXTENSION DE TROIS SALLES DE CLASSE ET CRÉATION D'UN PRÉAU

Le marché est composé en 7 lots - Les entreprises retenues sont les suivantes :

- ✓ Lot 1 : SAS SEE THOMET à SISTERON pour un montant de 95 141.40 € HT (tranche ferme)
- ✓ Lot 2 : ALFERINOX CREATIONS à LAZER pour un montant de 39 072.00 € HT (tranche ferme)
- ✓ Lot 3 : ALPES PROVENCE MENUISERIES à AIGLUN pour un montant de 31 921.20 € HT
- ✓ Lot 4 : SARL P.N.R. PLATRERIE NEUF ET RENOVATION à GAP pour un montant de 10 418.50 € HT
- ✓ Lot 5 : SARL CAVEGLIA & MARCHETTO à GAP pour un montant de 25 527.70 € HT
- ✓ Lot 6 : SCOP AVENIR ELEC à LARAGNE MONTEGLIN pour un montant de 10 679.00 € HT
- ✓ Lot 7 : GAPENCAISE DE CHAUFFAGE à GAP pour un montant de 10 861.55 € HT

↳ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comme chaque année les subventions votées tiennent compte des demandes présentées, des projets des associations, de leur situation financière et de la mise à disposition éventuelle de locaux à titre gratuit.



Crédit photos : M. Jean-Pierre CHOFFEL

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT 2019
La Truite du Buëch	300,00
Le Club des Aînés	600,00
Le Comité des Fêtes	7 000,00
La Coopérative Scolaire	1 500,00
La Prévention routière	120,00
Le Club Canin	400,00
Les petits escargots - Association de parents d'élèves	500,00
La Confrérie de Saint-Géraud d'Asperis	700,00
L'Union sportive Veynes/Serres Football	200,00
Les Pétanqueurs du Haut-Buëch	400,00
L'Association NAMASTE	1 000,00
L'HAMAC - Aéromodélisme	300,00
L'Amicale des Sapeurs-Pompiers - Organisation des portes ouvertes	600,00
Les Ubuëchques - Théâtre	200,00

↳ SUBVENTION À L'ASA DES CANAUX

Comme en 2018 une subvention de 2 000 € est allouée à l'ASA des canaux pour atténuer les charges de l'association et les cotisations des adhérents.

DÈS TRAVAUX NÉCESSAIRES

Tout d'abord l'aménagement du sentier piétonnier le long de la route de Valence, il a permis enfin de sécuriser le passage des piétons le long de cette voie. L'élagage des platanes au printemps a finalisé ce chantier. L'allée est désormais bien visible et embellie. Merci aux riverains qui par civisme évitent des stationnements prolongés de leur véhicule sur cette allée.



Un deuxième chantier vient également de se terminer, celui de la réhabilitation de la fontaine. Le choix a été fait par l'équipe municipale d'avoir recours à un artisan tailleur de pierres, Monsieur Denis Muller. La commune a commandé l'ensemble des pierres en août 2018. Fin mars 2019, toutes les pièces étaient taillées à la main par Monsieur Muller et pouvaient donc être assemblées. Le 6 avril avec l'assistance de Monsieur Gilbert Mathieu et de son manitou le montage a pu être réalisé (un grand merci à lui). Il a fallu ensuite procéder aux finitions et enfin à l'étanchéité du bassin par les employés communaux.



La fontaine de la place de la République est maintenant remise à neuf et ce pour des décennies. Des plots ont été installés sur le devant en guise de protection.

Une belle opération en faveur du patrimoine communal.

Afin de fêter la réhabilitation de la fontaine la population est conviée à son inauguration

le samedi 13 juillet 2019 à 11 heures.

Nous vous attendons nombreux !



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC

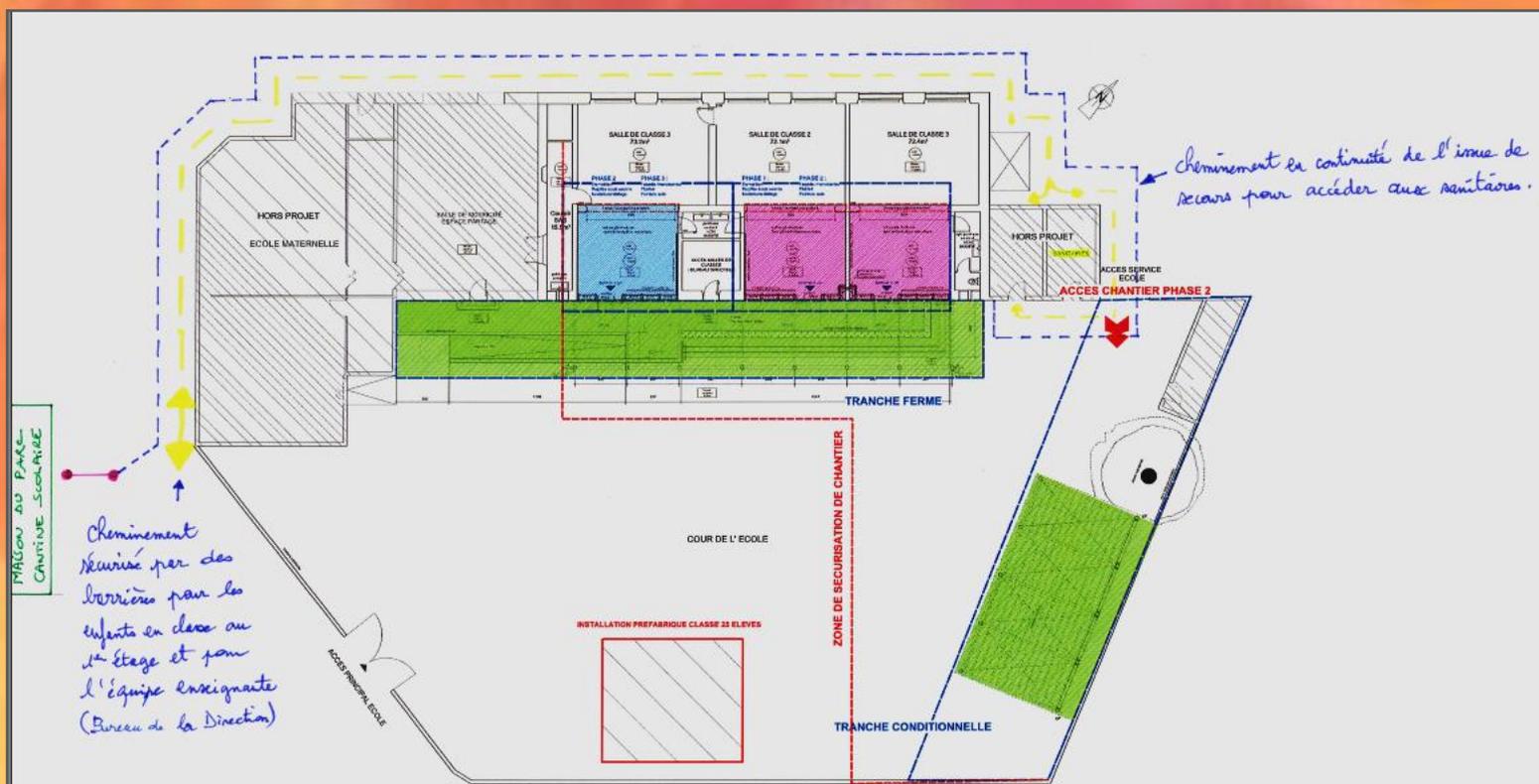
Les réponses aux demandes de financement de notre projet auprès de la Région et de l'Etat devraient être connues sous peu. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que nous en aurons des nouvelles !



LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Ces travaux vont grandement améliorer l'accueil des enfants. La superficie des trois salles de classe du rez de chaussée sera, en effet, augmentée d'environ 80 mètres carrés par suppression des deux préaux. De plus, ils permettront de répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Il est important de souligner que ce projet a été initié et élaboré par Madame Marie Garcin, architecte, en étroite concertation avec l'équipe enseignante. Il a été exposé régulièrement aux membres du conseil d'école où siègent notamment les délégués de parents d'élèves.



Le planning des travaux tient compte de la nécessité de ne pas gêner les temps scolaires et de maintenir la sécurité dans les lieux. Une rencontre s'est tenue par ailleurs au printemps avec le responsable sécurité des établissements scolaires de l'inspection académique sur les consignes de sécurité et leur mise en œuvre.

Le chantier va donc démarrer le 8 juillet avec les travaux de gros œuvre durant les vacances d'été. Ils se poursuivront jusqu'aux vacances de Toussaint avec une fin des travaux début novembre. Un Algéco sera installé dans la cour de l'école en prévision de l'accueil des enfants d'une classe à la rentrée. Les enfants de la deuxième classe de maternelle concernée par les travaux seront accueillis en septembre dans la salle de motricité (préau couvert). Quant à la troisième salle de classe elle ne reprendra son utilité qu'à la fin des travaux puisqu'elle sera destinée à la pratique de l'informatique.

Au vu des marchés signés le montant du projet HT s'élève à 257 295 € financé à hauteur de 70 % environ par l'Etat et la Région.

LES ACTIVITÉS DANS LE VILLAGE



L'école de la bricole

Ateliers autour du recyclage, du réemploi et de la mécanique vélo à l'école d'Aspres sur Buëch

En mai, l'association Mobil'idées était présente à l'école afin de sensibiliser les



Crédit photos : Ecole d'Aspres

élèves de CM au recyclage et au réemploi des vélos. L'objectif du projet était également de développer la sécurité à vélo par la connaissance de la mécanique de base.

Les élèves ont donc appris à réparer seuls leur vélo sur les conseils avisés des intervenants de l'association.



Silence ! ça tourne...



Cette année, les classes de Madame MOURRE (PS/GS) et de Madame NICOLAS (MS/CE1) ont participé au festival du film « A l'école fais ton cinéma » et ont réalisé un film d'animation. Les élèves de CE1 ont écrit l'histoire et les dialogues, avec l'aide des élèves de GS qui ont dessiné les personnages ; les élèves de PS et MS, quant à eux, ont dessiné et peint les décors. Ce film « Belle et Mimi dans la forêt magique » raconte l'histoire d'une coccinelle sans point qui veut apprendre à compter pour obtenir ses points (10). Elle part donc dans la forêt magique et aidée de son amie Mimi la fourmi, elle rencontre des personnages : le lapin numéro 1 qui lui donne le 1^{er} point, puis le requin bleu qui lui donne le point numéro 2 ... jusqu'à la balle de tennis qui lui donne le numéro 10.

Cette activité a permis de travailler la numération, l'expression écrite, les rimes, les arts plastiques et la coopération entre les enfants de 3 ans à 8 ans.

Et de découvrir comment faire bouger des images à partir de photos, prises par les enfants.

Les deux classes sont allées au cinéma de Gap « Le Royal » pour assister à la projection de tous les films réalisés par les autres écoles participantes.

Les deux classes ont gagné le prix du meilleur film d'animation, mais également un prix spécial « coup de cœur du jury ».



Crédit photo : Ecole d'Aspres

Ce fut une belle réussite et une belle journée. Nous avons même eu droit à un article dans le Dauphiné !



L'accueil de loisirs

Les animateurs(trices) de l'Accueil de loisirs sont impatients de recevoir les enfants et leur proposer les activités qu'ils ont préparées sur le thème du Système Solaire tout au long de l'été. Chaque semaine sera l'occasion de découvrir une planète sous toutes ses coutures avec des activités manuelles, des jeux et des activités scientifiques et techniques qui pourront aussi permettre de découvrir la mythologie romaine qui a donné les noms des planètes.

Et en plus de tout ça, il y aura aussi des sorties à la journée chaque semaine : ludothèque du CMCL à Gap, plans d'eau du Riou, de Veynes, la Germanette, Fête de l'Enfant à la Bâtie Neuve et de la baignade à la piscine du Chevalet tous les mardis matin !

A partir du 8 juillet, l'accueil se fera dans les locaux de l'école et à la maison du parc à partir de 8h jusqu'à 18h30.

N'oublions pas non plus les séjours qui emmèneront les enfants tout au long de l'été à Crots et en Ardèche pour les 6 - 11 ans, à Manosque pour les 4-6 ans et à Nice et en Ardèche pour les ados.

Et enfin, pour la rentrée scolaire de septembre, pensez à refaire les dossiers d'inscription de vos enfants, ils seront valables jusqu'à la fin de l'été 2020. Vous pourrez les retirer au bureau du service Actions Jeunesse ou en ligne à partir du mois d'août.

Les programmes des activités périscolaires paraîtront juste après la rentrée, ainsi que ceux des mercredis, mais le fonctionnement restera le même, avec un accueil le matin de 7h30 à 8h30, et le soir de 16h30 à 18h30 pour les jours d'école et de 7h30 à 18h30 les mercredis.

Vos contacts

Renseignements et inscriptions :

* **Benjamin**, responsable du service Actions Jeunesse et animateur référent 6 - 11 ans

☎ 07.85.55.87.71 et ✉ alsh@actionsjeunesse.fr

* **Sophie**, animatrice référente 3-5 ans

☎ 06.42.84.03.00

* **Nicolas**, Animateur référent ados

☎ 06.42.84.03.01 et ✉ buechland@actionsjeunesse.fr

Site internet : www.actionsjeunesse.fr ☎ 04.92.58.71.63



L'équipe des animateurs



Le Chevalet a le vent en poupe !



Entre ciel et Buëch inaugurerait il y a quelques semaines le chalet installé sur le terrain dédié aux parapentes et autres engins volants sans moteur.

Autre chalet autre association :
le Club HAMAC !



Crédit photos : Alain MICHEL

Les jeunes de la section BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique) du collège de Veynes sont régulièrement présents sur le Chevalet. C'était le cas le 12 juin : initiation aéromodélisme, décollage, simulateur, rencontre de pilotes de planeur et d'ULM, gonflage de voiles de parapente, initiation boomerang et cerf-volant, baptême de parapente pour certains ! Grâce à l'impulsion de leur professeur, Monsieur LAPERCHE, la grande implication de Monsieur MICHEL du club HAMAC, de l'énergie des membres d'Entre ciel et Buëch et la gentillesse des pilotes des 3A, les jeunes étaient aux anges !



La fête du Tennis

Le Club de Tennis organisait un tournoi lors de la fête du tennis (toujours pour Roland Garros) les 8 et 9 juin dernier ; 32 participants, hommes, femmes et enfants, se sont rassemblés au Parc des Séquoias.

D'anciens licenciés venus de Pologne, Suisse, Hauts de France, Charente Maritime et Aveyron sont venus le temps de ce week-end pour retrouver l'esprit familial et amical du club. Le dimanche midi un pique-nique était organisé au parc. Le vainqueur du tournoi hommes est Jérôme Morier de Grenoble face à Enguerran Jacquart de Lausanne.



Crédit photo : Benoît VIART

N'hésitez pas à vous renseigner !
 Pour toute inscription
 → 07.82.11.28.30.



Le tournoi féminin a été remporté par Evelyne Bonnet face à Eliane Copin toutes deux de Veynes. Le tournoi enfant a été remporté par Gabin Viart devant Nathan Candy. Nous nous retrouverons tous l'année prochaine pour une nouvelle édition du tournoi. Pour info, le tennis club d'Aspres accueille les enfants à l'école de tennis avec un moniteur breveté d'état le mercredi après-midi.

INFORMATIONS DIVERSES

C'est l'été ☺

VAGUES DE CHALEUR, DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS - FERMER LES VOILETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES



Grâce aux démarches effectuées par Mme le Maire, **le trafic des poids lourds** est rétabli du côté des Eygaux. M. le Président du Conseil Départemental ainsi que M. le Maire de Veynes ont bien entendu la demande des élus d'Aspres-sur-Buëch !



Les Résultats

352 votants sur 630 inscrits.

321 bulletins exprimés avec sur le podium :

- ① 117 voix - Jordan BARDELLA, Rassemblement National
- ② 53 voix - Nathalie LOISEAU, La République En Marche
- ③ 43 voix - Yannick JADOT, Europe Ecologie les Verts

Tous concernés

par les dégradations constatées sur notre commune !



Comment oser profaner une stèle à la mémoire de nos soldats, morts pour notre liberté ? Pots de fleurs et pancartes jetés sur la voie ferrée, robinet cassé à la buvette du Parc des Séquoias, table détériorée au Square de la Mairie, vol de fleurs devant l'Office de Tourisme...

Citoyens, c'est l'argent de la commune qui part avec ces dégradations !

Alors **STOP !**

Si vous avez été témoins, ou à l'avenir si vous êtes témoins de ces faits, nous vous remercions de les signaler à la gendarmerie et/ou en mairie.

Très respectueusement,

Votre équipe municipale



Des cambriolages ont été commis sur notre secteur. **Soyez vigilants, restez attentifs et ne commettez pas d'imprudence !**

L'équipe du service Technique



Cet été, l'équipe du Service Technique sera renforcée par un saisonnier, du 15 juin au 15 septembre. Au vu des demandes reçues, 3 personnes se répartissent les 3 mois d'été.



Les compteurs d'eau

Les agents de la commune vont prochainement procéder au relevé de vos compteurs d'eau. En cas d'absence, nous vous remercions de compléter vous-même le formulaire et de le communiquer au secrétariat de mairie.

VOS PROCHAINS RDV

LES POMPIERS
ASPRES-SUR-BUËCH
FDNT LEUR SHOW !

SAM. 06 JUILLET

au Centre de Secours d'ASPRES-SUR-BUËCH

BAL
 Animé par DJ GAB à partir de 22h

À PARTIR DE 10H

PORTES OUVERTES
 AVEC DÉMONSTRATIONS, AU CENTRE DE SECOURS

ENTRÉE GRATUITE / RESTAURATION SUR PLACE

BUVETTE ET SNACKING SUR PLACE - REPAS (sur réservation) à 20h LASAGNE / SALADE 8€ par pers.

ANIMATIONS :
 Tours de camions
 Concours de dessins
 Démonstration de désincarcération
 Atelier Incendie
 Atelier « Gestes qui sauvent »
 Stand Promotion du volontariat
 Prévention des risques domestique
 Présence d'un château gonflable
 Diverses activités pompiers...

RENSEIGNEMENTS :
 06.12.77.01.35 ou
 06.49.14.34.12 ou
 am@ledepompiersaspresbuèche.fr

Inauguration de la fontaine



Place de la République

Samedi 13 Juillet à 11 heures !



Les 26, 27 et 28 Juillet

Venez nombreux !

Fête foraine, concours de boules, feu d'artifice, bal avec DJ et/ou orchestre au programme de ce beau week-end festif !



Soirée d'observation du ciel nocturne



avec l'

RDV dans le stade du Parc des Séquoias à partir de 21H30 Vendredi 9 Août.

Inscription obligatoire auprès du Service Actions Jeunesse de la Mairie (☎04.92.58.79.63.).

2€ par personne



Les Médiévales d'Asperis

Les 3 et 4 Août
 Aspres sur Buëch



Sam 3 Août
 10h: ouverture du camp et des marchands
 14h: début des animations: jeux, danses, combats, ouverture de la buvette...
 19h: soups des vilains (7 € sans réservation)
 21h: grand spectacle (gratuit)

Dimanche 4 Août
 10h: ouverture du camp et des marchands
 animations diverses
 11h: arrivée du Comte St Géraud
 12h30: ripaille champêtre ou festin médiéval (22 € A et 11€ E -12 ans)
 14h: reprise des animations
 18h: tombola et fermeture des médiévales



Présenté par l'association St Géraud d'Asperis avec la collaboration de L'ost de Roy et avec le soutien de la mairie d'Aspres sur Buëch de la com.com Buëch-Devoluy du conseil Départemental 05

Renseignements: confrerieasperis@gmail.com
 Réservation repas: 04 92 58 68 88

Location costumes: 06 30 76 81 00 (jusqu'au 1er Août)

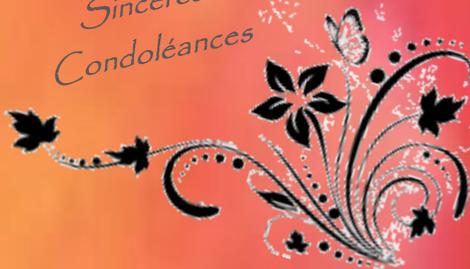
ÉTAT CIVIL



Décès

Mme Amparo AGREDA MARTINEZ PEREZ, le 13 avril
M. Gilbert CORNAND, le 14 avril
Mme Germaine RICHIER, le 26 avril
M. Pierre BRIANÇON, le 2 mai
M. Jean-Pierre ILLI, le 20 mai
M. Raymond ROCHE, le 21 mai
Mme Germaine LAPEYRE, le 6 juin
M. Jean-Pierre SERRE

Sincères
Condoléances



Mariages

Aurore CORTI et Boris PÉCARRÈRE, le 25 mai
Marianne BONNET et Bertrand VERDU, le 22 juin



Félicitations
Et Vœux
De Bonheur



Et les naissances,
C'est pour quand ?



Crédit photo : Marion FRANCO

 PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Et n'hésitez plus !
Suivez-nous depuis votre
smartphone sur PanneauPocket

Retrouvez-nous sur
www.mairie-aspres-sur-buech.fr

